

# Formulaire Licence FFN - Mineurs

2025	2026

Type : Nouvelle	_	_		
3	'ai déjà un IUF (Identifiant Uniq INFORMATIONS P			Hamilton Osm
	IN ONMATIONS I	LINGOININEELL	O DO EIGENGIE	
Nom		Prénom :	0.0001000000000000000000000000000000000	
				ance :   _
Adresse:		0-114.0000000000000000000000000000000000		######################################
-				
E-mail personnel :(obligatoire)		. @	Tél	(01): (02):
Je suis athlète handisp	oort 🗆			
des données vous concernant con vous adresser au service « Licenc	servées par informatique. Si vous souhait es » de la Fédération Française de Nat	tez exercer ce droit ation, 104 rue Marti	et obtenir la communica e , CS 70052 - 92583 0	n droit d'accès, de rectification et de mise à jo ition des informations vous concernant, veuil CLICHY CEDEX e la FFN et de ses partenaires  OUI  NO
	TYP	PE DE LICENC	E	
sportif, de juge, d'arbitre, d'exploita		et sportives ou de be		onnel une activité d'encadrement (d'éducateu tervenir auprès de mineurs) doit cocher la ca
NATATION POUR TOUS	COMPETITION		ENC	ADREMENT
Natation Natation artistique Plongeon Water-Polo Eau-Libre	Natation (1)	J'exerce des fonctions et sportives ou suis si code du sport. A ce litre, les élément qu'un contrôle autom. J'ai compris, j'accep situé en page 4	s d'éducateur sportif, de juge, usceptible d'intervenir auprès s constitutifs de mon identité atisé de mon honorabilité au s	onorabilité obligatoire d'arbitre, d'exploitant d'établissement d'activités physiq de mineurs au sens des articles L.212-1 et L.322-1 du seront transmis par la FFN aux services de l'Etat afin sens de l'article L. 212-9 du code du sport soit effectué. ge à remplir le formulaire spécifique d'honorabilité
Nagez Forme Santé Nagez Forme Bien-être	Eau libre promotionnelle(2) X  (1) Comprenant la catégorie des maîtres (2) Ne pouvant pas perticiper aux championnats de France	Natation Natation artis Plongeon Water-Polo	tique	Président
OPERATION	MINISTERIELLE	Eau-Libre Nagez Forme		Bénévole
J'apprends à nager / Aisa	ance aquatique	Nagez Forme		
précisé à l'Annexe II-23 (art A231-3 Lorsqu'une réponse au QS Sport - En application de l'article R.232-52 du code Autorise tout prélèvement né ou le majeur protégé (nom et	B) du code du sport (cocher la case) Mineurs est un OUI, un certificat médical e du sport, (cocher l'une ou l'autre des deux cases) cessitant une technique invasive (prise de prénom) absence d'autorisation parentale est cons égard.	de non contre-indic e sang, prélèvement stitutive d'un refus d	ation à la pratique du sp de phanères) lors d'un	contrôle antidopage sur l'enfant mineur
	A	SSURANCE		
<ul> <li>Pris connaissance du bulletin pe l'assureur fédéral.</li> <li>Garantie de base « individuelle</li> </ul>	accident »	les garanties complé	ementaires à l'assurance	e de base « Individuelle Accident » auprès de
NON, je renonce à bénéficie remboursé en cas de refus	de la garantie « Individuelle Accident » et er de la garantie « Individuelle Accident » : 0,15 € TTC. Dans ce cas, envoyer une c	et «Assistance Rap	atriement» et donc à tou	ute couverture en cas d'accident corporel (Co
en joignant un chèque à l'or		remplir le formulaire	de souscription disponi	ible ci-après et le renvoyer à l'assureur
☐ NON, je ne désire pas sous	crire d'option complémentaire.			
Fait à				

1 er exemplaire au club 2 em exemplaire au licencié

(Personne investie de l'autorité parentale)





# Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents de la FFN

saison sportive 2025/2026

La Fédération française de natation attire l'attention de ses licenciés sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la FFN (n° de sociétaire 4730780 H).

#### Garantie Indemnisation des dommages corporels1

Votre licence sportive FFN intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative<sup>2</sup>.

#### **CHAMP D'APPLICATION**

La pratique des activités sportives dans le cadre des activités mises en place par la FFN et les associations sportives affiliées à la Fédération française de natation.

#### **TERRITORIALITÉ**

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

#### PRINCIPALES EXCLUSIONS

#### Sont exclus des garanties

- Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel;
- les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti;
- · les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses ;
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales ;
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

## Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, l. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la licence et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir la réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurance qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1. Le contenu des garanties figure au verso du présent document.
- 2. Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

#### MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9 Fédération française de natation 104 rue Martre 92110 Clichy



Si vous souscrivez la garantie I. A. Sport+, vous devez adresser le bordereau détachable complété à la MAIF, accompagné de votre chèque de règlement (MAIF - Associations Collectivités Entreprises Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort).

La cotisation complémentaire d'assurance d'un montant de **18,24 €** pour la **période 2025/2026**, devra être réglée par chèque à l'ordre de MAIF en inscrivant au verso du chèque le numéro de sociétaire 4730780 H.

Garantie indemnisation des dommages corporels		
Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I.A. Sport+
<ul> <li>Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation</li> </ul>	1	1 500 € dans la limite d'un mois
<ul> <li>Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux</li> </ul>	1400€	3000€
- dont frais de lunetterie	80 €	300 €
dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	16 €/jour dans la limite de 310 €	2 h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation
Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation	1	10 €/jour dans la limite de 365 jours
<ul> <li>Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident</li> </ul>		30 €/jour dans la limite de 6 000 €
<ul> <li>Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :</li> </ul>		
- jusqu'à 9%	6100 € x taux	30 000 € x taux
- de 10 à 19%		60 000 € x taux
- de 20 à 34%	13 000 € x taux	90 000 € x taux
- de 35 à 49 %	16 000 € x taux	120 000 € x taux
- de 50 à 100%: - sans tierce personne	23 000 € x taux	150 000 € x taux
- avec tierce personne	46 000 € x taux	300 000 € x taux
Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :		
- capital de base	3100€	30 000 €
- augmenté de : - pour le conjoint survivant	3900€	30 000 €
- par enfant à charge		15000€
Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime

#### Renonciation à l'assurance indemnisation des dommages corporels de base

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence est de 0,15 € TTC. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFN et ses associations sportives affiliées.

# 4

# 4730 780 H Bordereau à adresser à MAIF - Associations Collectivités Entreprises - Centre de gestion multirisque - 200 avenue Salvador Allende - 79000 Niort

Je soussigné(e) (nom, prénom)	Date de naissance	
Adresse		
	9.39.7.1	

atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+. Je souhaite souscrire la garantie I. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. Je joins un chèque de 18,24 € pour la saison 2025/2026, libellé à l'ordre de MAIF avec inscrit au dos le numéro de sociétaire 4730780 H. J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription (date de réception du bordereau par FFN) jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.

Les données à caractère personnel recueillies par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elles font l'objet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'exécution de vos contrats. Au titre de l'intérêt légitime, vos données à caractère personnée, celles relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinsitres et des contrats peuvent faire l'objet de traitements pour le suivi et l'amélioration de la relation commerciale, la réalisation de statistiques par IMAIF et ses filiales, ainsi que dans le cadre des dispositifs de lutte contre la fraude et en application de la législation dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de le remainement du terrorisme. La lutte contre la fraude à l'assurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulières relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données aprise décès. Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort cedex 9 ou vosdonnees@maif. It. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnelles et pour les durées de rescriptions éventuellement applicables.

Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle unission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entraîne, selon le cas les sanctions préveues aux articles £113-8 et L113-9 du Code de sa seurances.

rail a	се
Signature	

(pour les mineurs, signature des parents ou du représentant légal)



# **QS Sport Mineurs**

### ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné(e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Ton âge: ..... ans

Tu es une fille un garçon

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		



















# QS Sport Mineurs – la suite(1)

## ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) DU CODE DU SPORT

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
AUJOURD'HUI		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
QUESTIONS À FAIRE REMPLIR PAR TES PARENTS		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		
Si tu as répondu <b>OUI</b> à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.	voit av	ec

SUIVEZ NOUS SUR # X O You Tube ffnatation.fr

















# QS- FFN Mineurs (la suite 2)

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

Type de Licence	Fournir une attestation du renseignement du questionnaire de santé	Fournir un certificat médical d'absence de contre-indication	
Toutes les licences - Compétition - Natation pour tous - Encadrement - Eau libre promotionnelle	Si réponse « NON » à toutes les questions du QS Sports – Mineurs  Si une réponse « OUI » à une question du QS Sports - Mineurs	>>> NON	

## ATTESTATION DE REPONSE NEGATIVE A TOUTES LES QUESTIONS DU QS - FFN MINEURS

(à remplir par les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur)
Je soussigné(e) :
Nom du Club :
Demeurant :
Atteste sur l'honneur :
<ul> <li>Avoir répondu NON à toutes les questions du QS - FFN Mineurs.</li> <li>dont le contenu a été validé par le Cercle de Compétences Médical de la FFN</li> </ul>
Fait pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à[Ville] le[date]